# résister et construire le futur modèle sportif français

*«L'éducation physique et le sport sont devenus des activités essentielles à la formation de l'homme moderne.»*

Ainsi s'exprimait Waldeck Rochet, dans un discours fondateur, en 1964, à Vitry-sur-Seine, sous l'impulsion de Jean Guimier.

Avec, aujourd'hui, la fermeture de certains *Centres régionaux d'éducation populaire et de sport* et des *Directions départementales de la Jeunesse et des Sports*, le constat est rude : nous sommes face au démantèlement du service public du sport. Nous sommes bien loin de l'idéal du modèle sportif français construit il y a 50 ans autour du rôle moteur de l'État. Des acteurs du mouvement sportif ont déjà tiré la sirène d'alarme. Des fédérations sportives, des syndicalistes, des présidents de clubs, des enseignants, des chercheurs, des étudiants, des élus se réunissent et proposent des solutions.

Une nouvelle période s'ouvre, elle est caractérisée par une volonté de résister. Mais il ne s'agit pas simplement de faire face et de maintenir l'état actuel des choses, mais tout autant de créer. Résister, c'est également faire front dans l'unité.

La dynamique unitaire portée par l'ensemble des syndicats depuis le mois de janvier est un nouveau signe fort. C'est aussi le cas de la dynamique enclenchée par le Front de gauche lors des élections européennes, qui demande à s'élargir en portant une nouvelle réponse politique à la hauteur des résistances et de l'espoir. De la même manière, il est nécessaire que les pôles de résistance du mouvement sportif prennent la forme d'un « front de résistance du sport ». Bien entendu, énoncer le rassemblement n'est pas suffisant, il faut lui donner un objectif clair : une visée. Le nouveau défi que nous devons relever est l'écriture du futur modèle sportif français.

Quelle ambition proposons-nous à ces milliers de manifestants du début d'année, fiers de porter sur leur poitrine cet autocollant « rêve générale »? Un désir d'humanité bien plus fort que celui de la rentabilité. Comment l'utopie peut-elle se transformer en un mouvement réel et devenir l'histoire ? Quelle est notre ambition de civilisation pour demain, et quelle sera la place des activités physiques et sportives dans ce processus?

Des questions révolutionnaires auxquelles nous souhaitons répondre dans ce bulletin, qui se donne l'ambition de créer des contre-feux idéologiques et de participer activement à la construction d'un modèle sportif d'avenir. Un modèle sportif concevant le sport comme un droit accessible à tous, porteur d'émancipation collective et d'épanouissement personnel, contribuant à la construction d'un monde meilleur et pacifique, à l'opposé de la logique actuelle de marchandisation du sport et des corps.

Nicolas Bonnet

Nicolas Bonnet
a pris depuis février 2009 la responsabilité de la commission sportive du PCF. Né le 18 mai 1974 à Périgueux. Diplômé d'un DEA de sociologie à l'université de Bordeaux II et d'un DESS à l'université de Paris 1. Chargé de mission à l'INSEP et au bureau des relations internationales du ministère de la Jeunesse et des Sports en 2000.
Auteur de *Réadapter le système d'aide aux athlètes africains* dans Sport et francophonie, éditions L'Harmattan, 2001 et *Halte au pillage des athlètes africains* dans Outre-terre, revue française de géopolitique, éditions Ères, 2004.
Adjoint au directeur des sports de la ville de Noisy le sec (93) de 2001 à 2003. Directeur du service des sports et loisirs de la ville de Bagneux (92) de 2003 à 2009.
Depuis 2008, adjoint au maire du 12ème arrondissement de Paris en charge de la Prévention, tranquillité publique, égalité femme/homme et lutte contre les discriminations.

DANS CE NUMÉRO

Interview p.2-3
Marie George Buffet
Quel modèle sportif français pour demain ?

Dossier p.4-5
L'avenir des CREPS
La rentrée en EPS
Dur dur d'être un bénévole
Le sport, les médias et les installations sportives

Hommage p.6
Michel Zilbermann

Fête de l'Huma p.7
Le sport en débat à la Fête

En mouvement p.8

***dans le prochain numéro***
compte rendu des débats de la Fête de l'Humanité et de l'université d'été
carte blanche aux syndicalistes sur l'avenir des métiers du sport

# Marie-George Buffet

## secrétaire nationale du PCF
## ancienne ministre de la Jeunesse et des Sports

# quel modèle sportif français pour demain?

***Vous avez lancé un appel pour sauver le modèle sportif français, pour quelle raison?***

**Marie-George Buffet:** Accès de toutes et tous à la pratique sportive, unité du mouvement sportif et olympique, respect de l'intégrité physique et psychique des sportifs-ves, formation, qualification de l'encadrement, statut du bénévole, aménagement du territoire, mutualisation des moyens, éducation physique et sportive à l'école et à l'université, tels sont les principaux objectifs que devraient porter l'État, avec le ministre de la Jeunesse et des Sports et le ministre de l'Éducation nationale, ainsi que le CNOSF dans des missions de service public partagées. Ces objectifs sont porteurs de bien être pour nos compatriotes, d'accès aux pratiques pour tous, de résultats dans un grand nombre de disciplines pour le haut niveau.

Peu à peu, ces objectifs ont été remis en cause par le manque de moyens, baisse des budgets 2009 et 2010 éclairants. On cons-

## APPEL
## pour le sport et le modèle sportif français

Accès de toutes et tous à la pratique sportive, ambition pour le haut niveau, complémentarité dans la structure fédérale des pratiques amateurs et professionnelles, unité dans le mouvement sportif et olympique des disciplines sportives, respect de l'intégrité physique et psychique des sportifs, respect des règles, formation de l'encadrement, soutien à l'association sportive et à ses bénévoles, aménagement du territoire, mutualisation des moyens, tels sont les objectifs partagés par l'État et le CNOSF dans des missions de service public fondées, au fil des décennies, par les lois de la République.

Ce modèle sportif français construit sur l'idée que la pratique sportive est une activité humaine qui relève de l'intérêt général a montré son efficacité : onze millions de licencié-e-s et des résultats nous plaçant au dixième rang des nations lors des Jeux olympiques de Pékin.

Aujourd'hui, il est mis à mal, comme en témoignent les mesures annoncées le 16 décembre par le secrétaire d'État aux Sports après les mesures régressives du budget 2009 et celles liées à la RGPP : Creps fermés, directions départementales MJS dissoutes, filières de haut niveau rabougries, budget en berne, le ministère serait transformé en commission du haut niveau ! Les clubs professionnels devenus sociétés anonymes cotées en Bourse et déliées du numéro d'affiliation conféré par l'association sportive, financées par des banques communes à plusieurs clubs. C'est le départ programmé du sport professionnel de l'entité fédérale, la création de championnats privés coupés du reste des compétitions et donc la fin de la mutualisation des moyens !

Et tout le reste, c'est-à-dire la pratique de masse, les clubs amateurs, la formation, les infrastructures seraient à la charge des collectivités territoriales ! Le mouvement sportif lui-même serait mis devant le fait accompli !

Aussi, élu-e-s, bénévoles, sportifs et sportives de toutes disciplines, nous lançons un appel solennel au président de la République pour que la réforme du sport professionnel ainsi que les suppressions de postes, de structures et d'établissement soient arrêtées et que s'ouvre sans attendre une véritable concertation sur l'avenir des pratiques et disciplines sportives en France.

Marie-George Buffet
députée, ancienne ministre

**signer cet appel sur le site internet www.pcf.fr**

# quel modèle sportif français pour demain? *(suite)*

tate le recul des missions de l'État, un ministère sous tutelle, la disparition des DDJS, la fermeture CREPS, etc.

C'est un recul de l'intérêt général au profit des intérêts financiers, favorisé par une multitude de cavaliers législatifs : droit à l'image, stades privés, paris en ligne… alors que le financement privé reste ultra minoritaire par rapport aux financements publics et à la participation des pratiquants. Le résultat est là : un rétrécissement du nombre de pratiques couvertes médiatiquement. Il était urgent de réagir.

***Quel écho votre appel a-t-il reçu? Est-ce que le mouvement sportif se mobilise?***

**Marie-George Buffet:** De façon nouvelle, il y a des mobilisations qui se sont levées, au-delà de cet appel, d'autres pétitions ont été lancées par des clubs, des fédérations affinitaires. Le CNOSF a tenu des états généraux sur la gouvernance du sport. Les personnels du CREPS avec le soutien de nombreux élus se sont mobilisés. Les vice-présidents, maires, adjoints au sport de gauche et notamment les communistes sont en initiatives.

Le 30 septembre, je vais inviter les représentants du mouvement sportif à une rencontre à l'Assemblée nationale.

Le 9 septembre, à l'invitation de la FFA et de l'association AAAA, se tiendra à Charlety, à l'occasion des Décanations, une initiative sur la mixité dans le sport. Bien sûr, la Fête de l'Humanité va être un espace de cette mobilisation, avec des débats à l'espace sport et au stand national des communistes.

***Quelles sont vos propositions à la suite de cet appel?***

**Marie-George Buffet:** D'abord, il faut définir l'objectif de cette mobilisation, ni retour au passé – le sport se transforme, des enjeux nouveaux apparaissent – ni fuite en avant libérale, mais un projet pour le sport dans le monde d'aujourd'hui.

Certains estiment que la rupture entre sport professionnel et sport amateur est consommée, que celle avec le sport de haut niveau est imminente, je pense que cela n'est pas fatal.

Alors, quelle législation, quelle gouvernance dans le mouvement sportif pour préserver et surtout créer une nouvelle unité-mutualisation ?

Certains disent qu'il faut entériner le retrait de l'État, des collectivités et aller chercher les financements privés, quelle illusion!

Alors, quelle vision du ministère de la Jeunesse et des Sports, quelle exigence de moyens, quels moyens et compétences pour les collectivités locales ? Quel encadrement du financement privé pour assurer l'accès de toutes et tous à toutes les pratiques, aux équipements?

Enfin, quel essor démocratique pour les licenciés, pour les bénévoles ?

Je m'arrête là, le chantier est immense, alors je propose de lancer, à l'échelle des régions, de grandes **Assises du Sport**, avec tous les acteurs et actrices concernés, comme des lieux de construction et d'action.

# quel avenir pour les Centre régionaux d'éducation populaire et de sport (CREPS) ?

De manœuvres en reculs, l'objectif de démantèlement demeure. Il y a un an l'objectif annoncé était la suppression de douze CREPS. Aujourd'hui six fermetures sont maintenues et d'autres sont annoncées pour 2010, celle du CREPS de Dinard par exemple.

Les luttes menées par les syndicats et les élus locaux contraignent le gouvernement à des reculs et à des ajustements. Le CREPS de Vichy et de Poitiers sont annoncés comme maintenus.

Depuis le début, le gouvernement fuit ses responsabilités sur les CREPS : aucune concertation collective, aucune transparence, pas de compte rendu du fameux comité d'évaluation qui a procédé à l'audit conduisant à la décision de fermer certains CREPS. Un seul argument : la mise en œuvre de la révision générale des politiques publiques (RGPP) et le recentrage des dépenses sur des « missions essentielles » à savoir l'accueil et l'entraînement des sportifs de haut niveau dans la perspective des prochains Jeux Olympiques.

Or, historiquement, les CREPS sont des lieux de formation des cadres de l'éducation populaire et du sport aux différents métiers du sport et de l'animation. Ils ont aussi pour vocation d'accueillir des stages du mouvement sportif et de jeunesse, l'entraînement des sportifs de haut niveau et peuvent être des lieux de recherche et de développement.

La remise en cause du principe d'un CREPS par région et la redéfinition de leurs missions uniquement sur la préparation olympique est précisément un choix idéologique. Elle a pour finalité de transformer le modèle sportif français et de le déposséder de ses meilleurs outils de formation qui lui permettent d'assurer correctement ses missions éducatives et sociales. C'est la casse du service public national de formation pour mettre cette mission sur le marché concurrentiel.

En proposant de céder une partie des CREPS soit à des collectivités territoriales, soit à des fédérations sportives, soit à des entreprises sportives, le gouvernement élude le débat nécessaire sur la gouvernance du sport. En faisant ce choix à la hussarde, il devance et ne tient nullement compte du futur débat sur les lois de décentralisation. Ce débat est pourtant demandé depuis plusieurs années par le mouvement sportif, des responsables fédéraux et des élus.

La reprise des CREPS par des collectivités territoriales sans transfert de compétence ni transfert de budget précisé par un texte de loi n'est pas acceptable au moment où l'on envisage la suppression de certains échelons territoriaux et la révision de leurs attributions. Au moment même où le système financier mondial s'écroule, jamais l'existence d'un service public national du sport n'a été aussi importante. Aujourd'hui personne ne peut croire qu'il n'y a pas assez d'argent pour sauver le service public national du sport lorsque l'on voit les sommes extravagantes qui circulent autour du sport professionnel.

Dans ce contexte, nous demandons à la nouvelle secrétaire d'État de prendre deux mesures essentielles : tout d'abord arrêter la réforme lancé par son prédécesseur, ensuite associer et réunir l'ensemble des acteurs concernés par les décisions qui sont prises à savoir les services de l'État, les représentants du personnel, le mouvement sportif et les collectivités territoriales concernées afin de mener un véritable débat sur les missions des CREPS et sur les modalités de leur action sur l'ensemble du territoire national !

Nicolas Bonnet
Yvon Adam, professeur agrégé d'EPS diplômé de l'INSEP en retraite

## la rentrée en Éducation physique et sportive

Encore une rentrée sous l'égide de la RGPP: cette année, 800 départs à la retraite de professeurs d'EPS ne seront pas remplacés ! Conséquences : réduction du nombre d'enseignants et augmentation du temps de service des enseignants en poste pour obtenir des gains de productivité. La trilogie du gouvernement, sous couvert de l'idéologie de l'employabilité et la rentabilité financière continue : « travailler plus – recruter moins – précariser ».

Cette politique maltraite les enseignants et notre jeunesse en faisant une croix sur l'avenir du service public. Elle met en danger le droit d'accès à l'éducation au sport pour toutes et tous. Elle renvoie chaque année des centaines d'étudiants STAPS vers la précarité ou le chômage.

Pour cette raison la commission sportive du PCF soutient l'appel lancé par le SNEP et les étudiants STAPS :

- augmenter dès cette année et de façon significative le nombre de postes au concours du CAPEPS et de l'agrégation externe en EPS et mettre en place un plan pluriannuel correspondant aux besoins
- poursuivre dans les établissements dès la rentrée 2009, la bataille du refus des HSA, du « travailler plus pour recruter moins » et exiger la transformation des moyens provisoires en postes.

# dur, dur, d'être un bénévole

Quand le système est en crise, quand les conséquences dans sa vie sont terribles (baisses de salaire, perte d'emploi, délocalisation…) a-t-on le temps et le cœur de continuer à s'occuper des autres ?

La vision traditionnellement paternaliste de la droite à l'égard du bénévolat tend à minimiser les conséquences du contexte économique et social dans l'engagement citoyen et social. A fortiori avec l'instauration d'un sport à deux vitesses, un club fermé pour les pros (le rêve de certains magnats du sport) et le sport pour tous, l'écart se creuse. Le rêve des marchands : le sport spectacle pour faire "rêver" et surtout pour consommer la publicité et les produits dérivés et quant au sport pour tous c'est débrouillez vous! En tentant de rompre l'unicité du sport et la nécessaire solidarité entre le sport professionnel et le sport amateur, le tableau commence à prendre forme. Le ministre Lamour n'avait-il pas parlé de "clients" et non plus de pratiquants et de licenciés ?

Il est vrai que la pratique sportive peut dans une logique totalement libérale ne plus avoir besoin de structure associative. Le tableau est noir et alarmiste mais il est réel. Au lieu d'avoir privilégié l'aide à la création de clubs ou d'associations pour des pratiques encore jeunes, comme le sport en salle ou la musculation par exemple, on a favorisé la création d'un "marché" de la pratique sportive. Pour être simpliste : le gymnase club comme horizon indépassable des pratiques loisirs. Il y a aussi désormais des salles privées de pratiques de foot en salle ou d'autres sports. Après avoir asphyxié les collectivités locales qui soutiennent massivement les pratiques amateurs, on favorise le dépeçage du sport loisir.

Alors, dans ce paysage, que deviennent les bénévoles ? Pour plagier Sieyès: Que sont-ils ? Rien. Que veulent-ils ? Tout. Les bénévoles, dans le sport comme ailleurs, ont besoin de trois choses: la reconnaissance, le temps et l'argent. Je m'explique.

La reconnaissance cela veut dire ne pas être considéré comme la variable d'ajustement dans les politiques publiques, ce que le marché ne peut ou ne veut faire, ce que le service public ne peut plus faire et bien laissons le aux bénévoles. C'est à l'inverse de cette tendance qu'il faut aller parce que les ont l'expertise et souvent l'innovation au cœur. Ils sont en capacité de proposer y compris aux acteurs publics des réponses aux enjeux actuels. Donnons-leur les moyens d'être force de proposition, y compris dans la prise en charge des nouveaux publics et des nouvelles pratiques. ➤

Du temps : le temps du bénévole est historiquement considéré comme du temps volé, puisque échappant au temps de travail, au temps consacré à la vie familiale et encore plus au temps marchand. Il est cet interstice défini en creux. Il faut au contraire adapter le temps de travail au temps consacré à l'autre, au temps social. La loi sur les 35 heures et l'annualisation du temps de travail a ouvert fortement la brèche du samedi potentiellement travaillé. Cette loi avait déjà écorné le temps du bénévolat. La loi sur le travail du dimanche parachève cette volonté de déstructurer la vie sociale puisque les activités dominicales sont d'abord vues par le gouvernement comme du temps de consommation et non pas du temps à consacrer aux autres.

Nous ne pouvons pas encore voir les conséquences que cela aura sur les pratiques amateurs et en particulier sportives, mais il faudra faire le bilan de cette mauvaise loi qui marchandise le peu d'espace temps restant que l'on pouvait consacrer à soi, à sa famille et aux autres dans un esprit altruiste et désintéressé. Le temps c'est aussi celui du dialogue avec les autorités publiques et les partenaires privés.

L'argent? Pas pour lui bien sûr. Le bénévole n'en demande pas ou peu. Mais, en revanche, il souhaite légitimement que la structure à laquelle il participe puisse prendre en charge les activités sans s'épuiser à trouver 3 sous pour faire un euro. Voilà pourquoi les décisions budgétaires du gouvernement, l'alignement sur les logiques concurrentielles de l'Europe libérale, les ressources en diminution des collectivités, l'incertitude totale sur l'avenir du sport pour tous dans la réforme annoncée des collectivités locales inquiètent. La fin de la compétence générale pour les collectivités empêchera celles-ci de mener avec les instances sportives locales des politiques innovantes, voire des politiques classiques. Derrière cette réforme, il y a la volonté de précipiter définitivement les clubs sportifs vers les financements privés et surtout, pour boucler la boucle, de supprimer l'échelon local de dialogue et de construction des politiques sportives qu'étaient les DDJS. Toutes les aides, qu'elles viennent de l'État ou des collectivités locales, devraient favoriser le bénévolat. Simplifications des demandes de subventions, aides techniques ou en personnel pour gérer la paperasserie qui envahit la vie des associations sportives locales, emplois aidés… tout cela n'est pas l'ennemi du bénévolat. Au contraire, elles permettent au bénévole de se consacrer à ce pourquoi il s'est engagé, la vie de son club, la transmission des règles des pratiques concernées, mais aussi et surtout le lien social, la convivialité, la solidarité… valeurs consubstantielles de l'engagement associatif. C'est ce projet de société que nous voulons défendre. Un État efficace, une collectivité locale efficace doivent faciliter l'engagement bénévole. On est loin de la coupe aux lèvres. Mais la spécificité associative française est pétrie d'une histoire riche de luttes et elle résistera au tout marchand.

Gilles Garnier
responsable de
la commission *Association* du PCF
Conseiller général de Seine-Saint-Denis (93)

## le sport, les médias et les installations sportives

Les programmes TV consacrés au sport sont en hausse ces dernières années, et c'est tant mieux ; encore faut-il avoir les bonnes chaînes !!!

Les disciplines sportives ne suscitent pas toutes le même intérêt auprès des médias. Nous le voyons sur les programmes des chaînes hertziennes, seuls les grands événements sportifs (JO, championnat du monde, Tour de France…) ou, plus généralement, le football, le rugby, le tennis, l'athlétisme, le cyclisme sont retransmis. Pour les autres sports, les passionnés se rabattent sur le câble.

Pourtant, ces choix ne sont pas fonction du nombre de licenciés dans les clubs ou de l'intérêt des Français pour ces sports. Les chaînes suivent des stratégies internes de choix de programme qui leur sont propres. Il y a aussi un phénomène de surenchère entre les chaînes du public et du privé et au sein de ces dernières. En effet, les chaînes achètent les droits de retransmission de tel ou tel championnat engendrant le monopole de la diffusion, ou s'accordent entre elles pour se les partager. Et le sport dans tout ça ?

Les clubs professionnels y trouvent, pour certains, un intérêt non négligeable. Les droits TV représentent 50% du budget des clubs de foot en L1, 15% pour le rugby en Top 14, 2% en Pro A Basket et moins de 1% en D1 de Handball.

Parallèlement à ces chiffres, il est intéressant d'y rapporter la part du soutien financier du public et de constater qu'elle est inversement proportionnelle: 4% en L1 de football, 12% en rugby Top 14, 31% en Basket Pro A, 65% en Hand D1.

Les collectivités territoriales jouent un rôle important dans la promotion et le développement du sport en général et permettent aux clubs d'exister et de perdurer. Ce sont elles qui construisent et mettent à disposition des clubs les stades et les gymnases pour les compétitions de haut niveau. En France, à ce jour, seuls quelques clubs sont véritablement propriétaires de leur installation (les clubs d'Auxerre et d'Ajaccio en Football, de Clermont-Ferrand en Rugby).

Nous sommes à un tournant ; d'une part, les ligues et les fédérations veulent médiatiser et promouvoir leur discipline respective, comme l'a fait la ligue national de handball en délocalisant les finales de la Coupe de la Ligue à Miami pour tenter de conquérir un nouveau marché, d'autre part, les médias, friands de sport spectacle rentable, ont des exigences pour retransmettre les compétitions et exercent des pressions auprès des fédérations et des villes.

Revenons au Handball où la LNH plaide auprès des clubs donc auprès des villes propriétaires des gymnases pour que toutes les aires de jeux des championnats et des coupes soient en tracé unique dans des salles devant répondre aux règles édictées par la fédération européenne ou internationale ayant une capacité d'accueil minimum de 2000 spectateurs. Ces exigences ne sont pas anormales quand on veut valoriser un sport, elles sont seulement loin des réalités du patrimoine français et des capacités financières des collectivités territoriales.

La question que les fédérations et les ligues professionnelles ne se posent pas est celle de leur propre rôle. Quelle aide ou contribution significative pourraient-elles apporter ou comment pourraient-elles solliciter des soutiens de la part du ministre ?

La volonté actuelle du gouvernement est de favoriser l'investissement et la gestion par le privé. Cette solution, signe du désengagement de l'Etat dans le financement du sport n'est pas une réponse acceptable. L'importance de repenser le financement du sport en France est une priorité. La taxe Buffet de 5% sur les droits de retransmission doit être renforcée et augmentée pour avoir une véritable capacité de financement. D'autres pistes sont à explorer dont celles propres à l'État de consacrer au moins 1% du PIB au sport.

Enfin, la place accordée aux médias dans le sport doit être repensée afin que ce ne soient pas ces derniers qui édictent les règles mais que le gouvernement soit bien en capacité d'avoir de l'ambition pour le sport français et que les programmes TV consacrés au sport le soient de manière objective. Le service public devrait être en capacité de mieux retransmettre les événements sportifs et cela quelle que soit la discipline.

Séverine Peter
adjointe au maire d'Ivry-sur-Seine en
charge des Sports et de la Jeunesse(94)

# Michel Zilbermann

Notre camarade Michel Zilbermann nous a quittés le lundi 27 avril 2009 dans sa 73ème année.

Nous souhaitons lui rendre hommage à travers notre revue *Pour le sport*, dont il a été le fondateur avec Marcel Zaidner. Il a été pendant dix ans, de 1987 à 1997, le secrétaire de la commission sportive du PCF en fidèle héritier de Jean Guimier. Très attaché aux valeurs de l'olympisme, son premier article publié dans le numéro 1 de *Pour le sport*, le 1er février 1984, s'intitule "***Pour les JO de 1992 dans la région parisienne***". Dans le second numéro du 2 mai 1984, Michel Zilbermann signe l'éditorial "***Sport et politique***" dans lequel il demande aux dirigeants de l'URSS de revenir sur leur décision de boycotter les JO de Los Angeles, en argumentant "***au moment où l'humanité s'est donnée les moyens de se détruire elle-même, dans un monde en pleine mutation, il est très important qu'il existe de grandes manifestations pacifiques qui affirment de façon hautement symbolique la dignité de cette humanité***". Il conclut son éditorial par "***en bref, nous nous refusons de faire du sport un instrument de la politique, fût-ce de la notre. Ce que nous voulons, par contre, c'est une bonne politique au service du sport et de tous ceux qui souhaitent le pratiquer***".

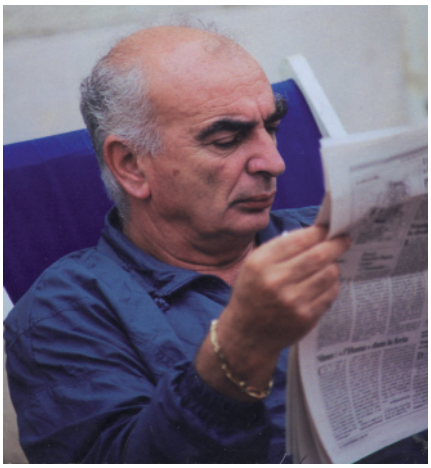

Michel Zilbermann est co-auteur d'un ouvrage de référence pour les communistes : ***Le sport en question. Les réponses des communistes***, publié aux Éditions sociales en 1976.

Retraité de l'académie de Paris, il a terminé sa carrière comme conseiller pédagogique départemental. Durant de longues années, il fut secrétaire syndical CGT, puis FEN des professeurs de la ville de Paris avant de rejoindre le SNEP.

Très engagé au plan sportif, il fut en 1987 à l'initiative de la création de l'association *Sport et spectacles internationaux* patronnée par le journal *l'Humanité*. À ce titre, il mit en place de nombreuses épreuves sportives populaires nationales et internationales, telles que l'épreuve cycliste Paris-Moscou, l'Humarathon et le meeting international de Saint-Denis. Michel Zilbermann écrivait régulièrement dans les pages sport de l'*Humanité* et a été un proche collaborateur de Roland Leroy.

Un dernier hommage lui a été rendu à la salle de la Légion d'honneur, à Saint-Denis, le 4 mai 2009, en présence de Didier Paillard, maire de Saint-Denis, Xavier Louy, Jean Poczobut et Roland Leroy.

**Extrait du discours prononcé lors de ce dernier hommage par Roland Leroy, ancien directeur de *l'Humanité* et ancien dirigeant du PCF.**

« Michel était l'un des jeunes hommes dont Guimier savait s'entourer et sur lesquels il exerçait une influence à la fois fraternelle, paternelle et magistrale, certes parfois autoritaire, mais toujours amicale et affectueuse. De cette période date un engagement très fort du Parti communiste sur les activités physiques et sportives, leur place dans la vie d'une société meilleure. […]

Michel était un des animateurs de cette activité nouvelle pour le Parti communiste, activité qui trouva son expression dans un discours prononcé par Waldeck Rochet, alors secrétaire général du Parti communiste français, et dans l'élaboration d'un programme pour l'éducation physique et sportive et les activités sportives, à la rédaction desquels nous contribuâmes. Après Claude Compeyron et Jean-Jacques Faure, Michel fut le continuateur de Jean Guimier comme secrétaire de la commission sportive auprès du comité central du Parti communiste français. […]

Michel a – dans tous les domaines – contribué à renouveler la vision du sport comme élément de la formation humaine et comme activité sociale de premier plan. Il a contribué à ébrécher sérieusement les barrières entre le sport amateur et le sport professionnel. Il développait et mettait en œuvre une conception humaine du sport et de l'éducation physique considérés comme un aspect important de la culture, une activité contribuant à associer le patriotisme et la solidarité internationale. […]

Il a contribué à développer une conception du sport jamais séparé de toutes activités sociales, sans jamais non plus y être subordonné. Marie-George Buffet, qui fut une réelle ministre des Sports, ne m'en voudra pas, j'espère, de souligner que l'activité de Michel fait partie des riches prémisses de son activité ministérielle. Il a toujours pris au sérieux la charte olympique qu'il n'hésitait pas à citer : les idéaux du sport sont la paix, l'amitié, le développement des qualités physiques et morales des hommes, pour contribuer à construire un monde meilleur et plus pacifique ».

le sport en débat à la Fête de l'Humanité

## STAND DU CONSEIL NATIONAL DU PCF

permanence-rencontre de la commission sportive avec le public

**samedi 11 septembre**

10h - 11h30

***Le sport : une mission de service public, l'avenir des CREPS, DDJS et de l'EPS***

avec **Marie-Jeanne Gobert**, vice présidente du conseil régional de Basse Normandie
responsable de la commission sport de l'ANECR
**Nicolas Bonnet**, adjoint au maire du 12ème arrondissement
responsable de la commission sportive du PCF
**Jean Lafontan**, secrétaire national du SNEP

## ESPACE SPORT

**samedi 11 septembre**

16h - 17h30

***Sport et développement durable***

avec **Séverine Peter**, adjointe au maire d'Ivry-sur-Seine
**Éric Serres**, journaliste à *l'Humanité*
**Arnaud Jean**, directeur technique national adjoint de l'UFOLEP
et un architecte *(en attente de confirmation)*

**dimanche 12 septembre**

14h - 15h30

***Gouvernance et organisation territoriale du sport***

**Lydia Martins Viana**, co-présidente de la FSGT, membre du conseil d'administration du CNOSF
**Gilles Leproust**, maire d'Allonnes et vice président de la communauté urbaine Le Mans Métropole
**Olivier Chapuis-Roux**, vice président de la région Picardie

## le relais mixte au Décanation au stade Charléty le 9 septembre 2009

L'association ***Afghanes-Afghans, après Athènes 2004***, présidée par Marie-George Buffet, milite pour que la mixité soit inscrite dans la charte olympique comme un des critères de sélection des délégations admises à participer aux Jeux.

Pour poursuivre cette action, en partenariat avec la Fédération française d'athlétisme, un relais mixte, auxquels participeront des jeunes âgés de 15 à 17 ans, sera organisé en ouverture du Décanation au stade Charléty le **mercredi 9 septembre 2009 à 18h**.

Il sera précédé d'un débat sur la mixité dans le sport et la nécessité de modifier la charte olympique, en présence de Marie-George Buffet et de sportifs professionnels, à 16h30 au CNOSF.

## les communistes et le sport
### aux formations du PCF
## stage thématique *Sport*

### samedi 28 novembre (8h - 18h)

1) **Le PCF et le sport face à son histoire depuis 1934**

**Yvon Adam**, co-fondateur de la commission sportive du PCF, professeur agrée à l'INSEP en retraite

2) **Les résistances et les mouvements sociaux dans le sport**

**Jacques Rouyer**, président d'*EPS et Société*
**Jean Lafontan**, membre du secrétariat national du SNEP

3) **Les espaces et les installations sportives de demain**

**François Vigneau**, architecte, auteur de l'ouvrage *Les espaces du sport*, collection Que sais-je ?

4) **La vie associative et le bénévolat dans le sport**

**Gilles Garnier**, responsable de la commission *Association* du PCF
**Gilles Leproust**, maire d'Allonnes (72).

### samedi soir (19h30)

le grand débat sur l'évolution du modèle sportif français avec **Marie-George Buffet**

### dimanche 29 novembre (8h - 12h)

5) **Le rôle social du sport et l'intervention des collectivités territoriales**

**William Gasparini**, sociologue, maitre de conférence en STAPS à l'université de Strasbourg

6) **Le sport pour tous, une utopie réalisable? Les propositions du PCF pour un nouveau modèle sportif**

**Nicolas Bonnet**, responsable de la commission sportive du PCF

*inscription sur le site :* http://www.pcf.fr/formation ou auprès de la commission sportive du PCF

## Rencontres des *acteurs du sport*

À l'initiative de la FSGT, de la FNOMS, des ANS et des clubs sportifs, deux rencontres des *acteurs du sport* se sont tenues le 5 mai et le 23 juin 2009 pour discuter de l'évolution du modèle sportif français, sur la place des APS, son importance dans notre société et dans une perspective d'intérêt général.

**Un prochain rendez-vous est fixé le mardi 29 septembre au siège de la FNOMS.**

Contact : lydia.martins@fsgt.org

## Le sport à l'université d'été du PCF le 29 août

Le sport s'est invité à l'université d'été autour du débat : *Sport professionnel/sport amateur, vers le grand divorce ?*

Compte rendu du débat dans le prochain numéro.

**les communistes et le sport**

informez-vous, dialoguez, échangez, prenez connaissance des analyses et propositions de la commission sportive du PCF

*contact*
Commission sportive du PCF
2 place du Colonel-Fabien 75019 Paris
Nicolas Bonnet
nbonnet@paris.pcf.fr - 01 44 83 85 13
www.pcf.fr